

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2018

---

RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT DANS L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1300)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL27

présenté par

Mme Dubost, rapporteure et M. Bru, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 29 :

« 4. Soutient les actions des institutions européennes et des États membres dans... *(le reste sans changement)* ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.